



**PRÉFET  
DE L'ISÈRE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

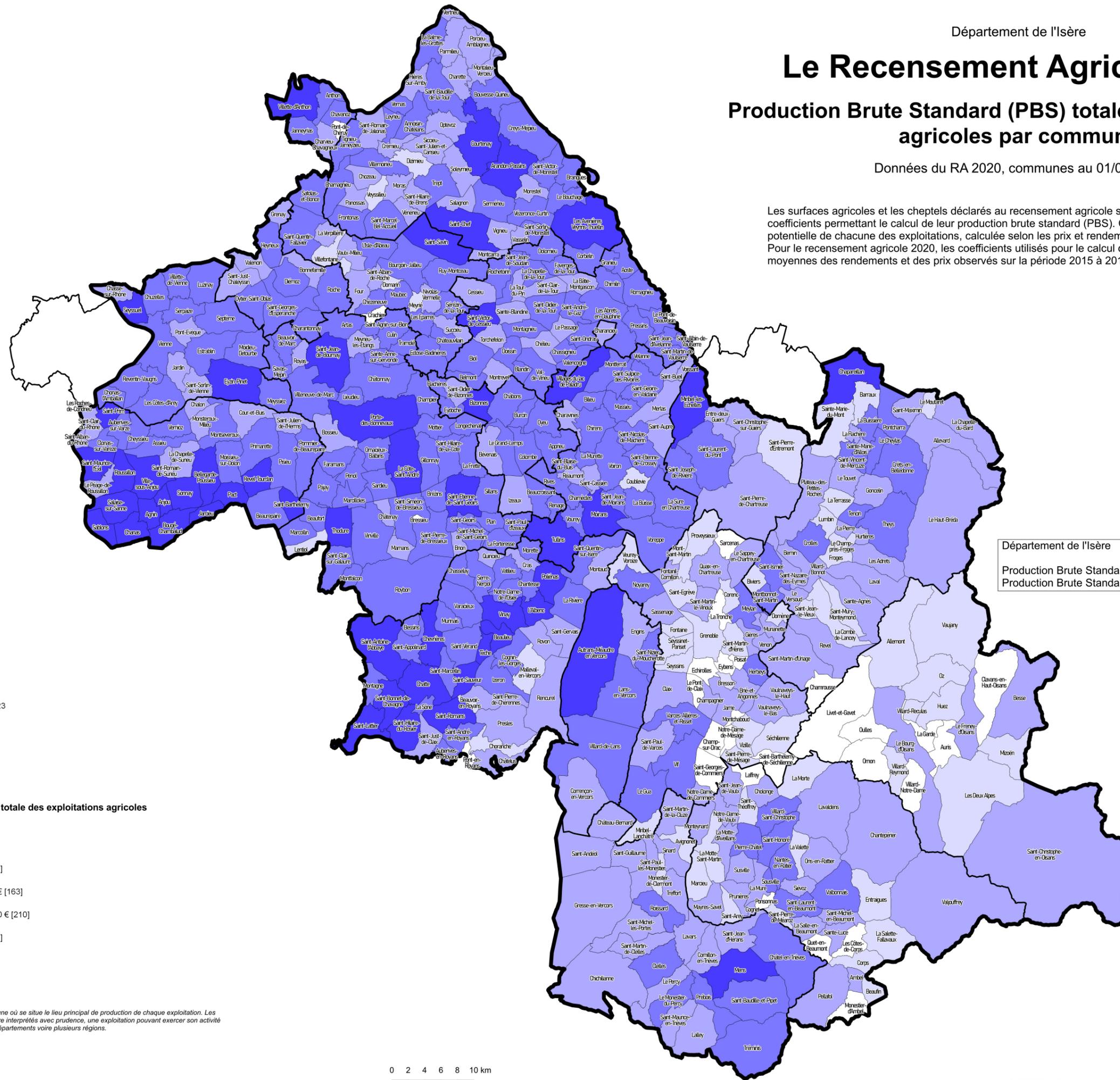
Département de l'Isère

# Le Recensement Agricole 2020

## Production Brute Standard (PBS) totale des exploitations agricoles par commune

Données du RA 2020, communes au 01/01/2023

Les surfaces agricoles et les cheptels déclarés au recensement agricole sont valorisés selon des coefficients permettant le calcul de leur production brute standard (PBS). Cette PBS est une production potentielle de chacune des exploitations, calculée selon les prix et rendements d'une année donnée. Pour le recensement agricole 2020, les coefficients utilisés pour le calcul de la PBS résultent des valeurs moyennes des rendements et des prix observés sur la période 2015 à 2019.



Département de l'Isère  
Production Brute Standard des exploitations en 2020 : 429 millions d'euros  
Production Brute Standard des exploitations en 2010 : 481 millions d'euros

- Département de l'Isère
- EPCI au 01/01/2023
- Commune au 01/01/2023

### Production Brute Standard totale des exploitations agricoles par commune (RA 2020)

- pas de production [29]
- moins de 100 000 € [59]
- de 100 000 à 500 000 € [163]
- de 500 000 à 2 000 000 € [210]
- plus de 2 000 000 € [51]

Les données sont localisées à la commune où se situe le lieu principal de production de chaque exploitation. Les chiffres d'une commune doivent donc être interprétés avec prudence, une exploitation pouvant exercer son activité sur plusieurs communes, ou plusieurs départements voire plusieurs régions.

0 2 4 6 8 10 km



Sources :  
Recensement Agricole 2020  
Agreste  
© IGN BD TOPO  
DDT38/SAET/SIG-OBS - Juillet 2023